

A-J00.01 • L'ARCHIVAGE ÉLECTRONIQUE AU REGARD DU DROIT : QUELLE SÉCURITÉ JURIDIQUE ? (1 J)

Faire le point sur les aspects juridiques de la conservation de données numériques à travers des questions pratiques.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Apporter aux participants les informations nécessaires pour aborder l'archivage numérique et ses solutions d'un point de vue juridique
- Rendre accessible aux juristes comme aux non juristes le contexte juridique local de l'archivage: identification des différents problèmes juridiques, définition des concepts et initiation au jargon, identification des textes applicables et de leur portée, explication des règles, examen de la jurisprudence, mesure des risques liés aux controverses, conseils et bonnes pratiques...
- Mettre en lumière les contraintes juridiques propres au développement de projets d'archivage électronique.

A QUI S'ADRESSE LA FORMATION ?

- Aux chefs de projets de dématique et d'archivage électronique des entreprises et des administrations, aux responsables de la sécurité, aux responsables informatiques, aux chefs de projet de conformité, aux juristes d'entreprise, aux archivistes et documentalistes, aux directeurs financiers et aux risk managers
- Aux fournisseurs de matériels et logiciels désirant former leurs propres équipes de vente et d'avant-vente.

CONTENU DE LA FORMATION

1. L'obligation légale d'archivage :

- Quand et pourquoi faut-il archiver selon le droit et la réglementation ?
- Comment gérer les délais légaux de conservation ?

2. Les questions de preuve :

- Faut-il toujours un écrit signé électroniquement ?
- À partir de quand a-t-on un écrit électronique valablement signé ?
- L'archivage électronique est-il licite ?
- Peut-on numériser puis détruire ses archives papier ?
- Quelle est la valeur probante d'une copie numérique ?
- L'horodatage électronique a-t-il valeur légale ?
- Que vaut un simple e-mail d'un point de vue légal ?
- Quelle est la valeur probante d'un outprint ?

3. Le recours à un prestataire d'archivage électronique :

- Quel est le statut juridique des prestataires d'archivage électronique ?
- Quelles sont leurs obligations légales ?
- Quelle valeur ajoutée donnent-ils aux documents qu'ils archivent ?
- Quels sont les aspects contractuels à prendre en considération lorsqu'on recourt à un prestataire d'archivage électronique ?

4. Les questions de vie privée :

- L'archivage électronique est-il soumis à la législation sur la vie privée ?
- Quelles sont les conditions de licéité d'un archivage électronique au regard de la vie privée ?
- En particulier, quels sont les problèmes liés à l'archivage des e-mails ?

Ce qu'IL FAUT SAVOIR D'UN POINT DE VUE PRATIQUE

- Les participants recevront, outre le support du cours, les principaux textes de loi pertinents et à jour, une bibliographie indicative reprenant des décisions de jurisprudence intéressantes, des commentaires de doctrine, des liens vers des informations disponibles en ligne...